

Abri à vélo en skis réutilisés

par [Xavier Janet](#) / 2023-05-24 10:39:17 / France / 19 / FR



Année de livraison : 2023

Mobilités Responsables : Voies vertes / Véloroutes, Pôle d'échange multimodal voyageur, Voirie urbaine, Bus, Modes de déplacement doux, Vélos libre service, Piste cyclable, Parking, Mobilier urbain

Economie Circulaire & Déchets : Economie Circulaire, Valorisation, Eco-conception, Réemploi, Optimisation des ressources, Economie de ressources



9 000 €

Constructeur

SkiTEC

Gestionnaire / Concessionnaire

ENSAM Chambéry

INFOS GÉNÉRALES

Abri à vélos permettant d'accueillir confortablement 16 vélos. La structure est réalisée grâce à 72 skis récupérés en déchetterie ainsi que des entretoises en mélèze local pour limiter le transport et le traitement du bois, le mélèze étant naturellement de classe 3. Quant au bardage il est constitué de 160 skis de fond également récupérés en déchetterie. Le bardage s'inspire des Bandes de Réchauffement, popularisées à l'occasion de la COP26. La structure est justifiable et justifiée suivant les Eurocodes, et elle a été réalisée intégralement en Savoie dans notre atelier.

Fiabilité des Données

Auto-déclaration

Type de Financement

Public

Gouvernance

ENSAM Chambéry

Type : Entreprise Publique Locale (EPL)

SkiTEC

Type : Autre

ENSAM Chambéry

Type : Public

Crédits photo

Xavier Janet - SkiTEC

ECONOMIE CIRCULAIRE

Stratégie économie circulaire

Phase à laquelle le réemploi a été intégré : EXE

Type de stratégie économie circulaire mise en œuvre :

- Maximisation des quantités sur des produits ciblés
- Ciblage de zones
- Choix de produits non visibles
- Maximisation du gain carbone

Autre type de stratégie économie circulaire mise en œuvre :

L'idée était d'essayer de maximiser l'emploi de matériau issu du réemploi. On a regardé sur tous les postes si on pouvait trouver une alternative à l'utilisation de produit neuf.

Objectifs chiffrés en matière de réemploi ? :

Pas d'objectif chiffré, juste essayer de faire le maximum dans le temps imparti

Réemploi (même usage) / Réutilisation (changement d'usage)

Lots concernés par le réemploi / la réutilisation de matériaux :

- Charpente

Matériau(x), équipement(s) et produit(s) réemployés ou réutilisés :

Utilisation de skis issus de déchetterie pour réaliser la charpente poteaux-poutres. Dans le temps imparti pour le développement du projet, il n'a pas été possible de trouver bac acier de réemploi. Le bois qui a été utilisé en complément des skis n'a pas pu être trouvé en réemploi auprès de la matériauthèque dans les sections désirées. Par ailleurs, il serait difficile de la caractériser en terme de résistance mécanique sans en passer par une phase de test.

Nous avons réutilisé 72 skis alpins pour la structure et 160 skis de fond pour le bardage.

Plus de détails sur la mise en œuvre des matériaux réemployés / réutilisés :

Nous avons préparé l'ensemble des skis utilisés dans notre atelier et pré-assembler le maximum d'éléments dans notre atelier. Dans les opérations effectuées sur les skis, il y a notamment le nettoyage pour rendre les skis le plus propre possible, car il nous semble que la désirabilité pour les matériaux de réemploi visibles passe par là.

Logistique

Opérations de remise en état et reconditionnement (si projet concerné par une phase de curage / démolition) : Non

Assurance

Consultation du contrôleur technique : Oui

Mission spécifique passée au contrôleur technique :

Pas de mission spécifique, mais des rencontres récurrentes sur la validation des nos méthodes de dimensionnement.

Courtier en assurance sur l'opération : Non

Consultation du courtier : Non

Consultation assureur : Oui

Bilan environnemental

Impacts évités (eau, déchets, CO2) :

Division par deux des kgCO2 eq par vélo abrité pour la structure compte tenu des données trouvées sur la fiche FDES (6.03 kgCO2 eq pour la solution SkiTEC contre 13 kgCO2 eq pour un abri standard en acier galvanisé)

Documentation-Abri-velo_1_velo-10_41.pdf

Communication

Communication sur la démarche : Oui

Précision :

A date communication sur notre site web, compte linkedIn, lors d'évènement locaux comme les visites d'entreprises organisées pas Solucir, Cluster Montagne, notamment au travers de photos.

Visite du projet : Oui

Economie sociale et solidaire

ESS & Insertion professionnelle :

Pas de structures mobilisées sur ce projet en particulier

Conception circulaire

Consommation responsable :

Remplacement de places de parking voiture par des stationnements vélo.

Economie de la fonctionnalité :

RAS

Ecologie industrielle et territoriale :

RAS

Ecoconception :

L'abri est démontable en tout point, c'est à dire qu'une fois que les propriétaires auront décidé que l'abri à besoin d'un rafraichissement, on sera en mesure de remplacer les skis défraichis par d'autres en meilleure état. Par ailleurs en fin de vie, on pourrait même envisager de réutiliser les skis dans du mobilier qu'on conçoit également dans nos ateliers.

Nous essayons de faire la promotion d'un système de fondation qui n'utilise pas de béton, en se chevillant dans l'asphalte directement. Si on en vient à utiliser du béton nous recommandons d'essayer d'en faire une partie en béton cyclopéen moins énergivore et bien adapté pour le niveau de chargement attendu.

Approvisionnement durable :

Le bois choisi a été acheté auprès d'une scierie locale, à moins de 30 km de notre atelier. Par ailleurs l'essence retenue, le Mélèze a été collecté dans les forêts de Savoie. Cette espèce est naturellement durable et ne nécessite pas de traitement pour être exposée aux agents atmosphériques, elle est normée classe 3 en matière d'exposition.

Recyclage :

Le chantier ne génère pratiquement pas de déchet si ce n'est quelques boites en cartons pour les boulons, et visserie.

Concours





Date Export : 20230613093609